- 1. Accueil
- 2. Énergies marines
- 3. WPD et la région Bretagne signent un partenariat pour l'éolien flottant



Vincent Balès, directeur général de WPD offshore France, a par ailleurs confirmé l'intérêt du groupe allemand pour les projets bretons de parcs éoliens flottants. (Photo : Lucie Lautrédou)

WPD et la région Bretagne signent un partenariat pour l'éolien flottant

Publié le 20/09/2018 14:55 | Mis à jour le 21/09/2018 12:07

La Bretagne et l'énergéticien allemand WPD ont signé un partenariat pour le développement de l'éolien flottant et le renforcement de la position de la région, au niveau international comme à l'international, le jeudi 20 septembre à Brest, à l'occasion du Floating wind power (FWP) Atlantic forum.

WPD entend apporter son expertise du dérisquage technique et environnemental et sa vision de la structuration industrielle de l'éolien en mer à l'échelle internationale.

« Nous pouvons aider la Bretagne à se préparer à l'export, l'Asie est très orientée vers le marché du flottant, il y a des possibilités d'ouverture, WPD a d'ailleurs remporté deux appels d'offres à Taiwan », a exposé Vincent Balès, directeur général de WPD offshore France, depuis le centre de congrès du Quartz.

Et le groupe ne cache pas son intérêt pour le potentiel breton. « **Nous comptons être** candidats quand sortiront les appels d'offres » pour les 1,5 GW prévus dans la région d'ici à 2030. <u>Un premier site de 1 GW situé au large de Belle-Île a été annoncé en juin.</u> Pour les 500 MW du nord de la Bretagne, « on trouvera, il faut se donner du temps, c'est plus complexe notamment en raison du Brexit », a indiqué Loïg Chesnais-Girard, président de la région Bretagne.

Cette politique de concertation avec les acteurs en amont des appels d'offres a été saluée lors du FWP, perçue comme une stratégie pour se prémunir des recours ultérieurs.

Lucie LAUTRÉDOU

UPPM revue de presse